France Assos Santé
La voix des usagers
La Réunion

Communiqué de presse
La Possession, le 25 mars 2021

Les associations de patients en santé se positionnent en faveur de l'accélération de la vaccination contre la Covid 19

Au moment où Monsieur Olivier Véran, Ministre de la Santé, préconise, après l'intervention de Mme la Députée Nadia Ramassamy à l'Assemblée nationale, que les habitants des Outre-mer soient vaccinés à partir de 60 ans, et ce, dès samedi 27 mars,

Au moment où Monsieur Cyrille Melchior, Président du Conseil Départemental, demande l'accélération de la vaccination dans notre département,

Les élus du Comité Régional de France Assos Santé La Réunion, réunis le 22 mars 2021 réagissent en se positionnant favorablement pour l'accélération de la campagne de vaccination et aussi en votant à l'unanimité **l'envoi d'une motion** à l'attention de Madame la directrice générale de l'ARS Réunion et de Monsieur le Préfet de La Réunion.

Cette motion envoyée ce mercredi 24 mars demande la possibilité pour les membres des associations et les représentants des usagers de se faire vacciner au même titre que les professionnels de santé.

C'est légitimement qu'en tant qu'associations agréées du système de santé, dont les membres sont en permanence au contact des patients et des usagers de la santé comme des professionnels de santé, qu'elles demandent que les bénévoles de toutes les associations aient dès aujourd'hui officiellement accès prioritaire et urgent à la vaccination contre la Covid 19.

Les représentants des usagers doivent pouvoir continuer leurs missions au sein des établissements et instances de santé dans les meilleures conditions.

Un courrier officiel d'accès à la vaccination intégrant les membres des associations en santé et les représentants des usagers est attendu, pour que la démocratie en santé puisse continuer à œuvrer sur le terrain auprès des patients, des aidants et des familles dans cette période difficile.

Prendre connaissance de la motion en pièce jointe.

Contact presse : Valérie Fernez, 0692 39 40 60, vfercontreras@gmail.com

Focus sur France Assos Santé La Réunion

Forte d'une mission officiellement reconnue par son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé regroupe plus de 80 associations nationales militant pour les droits des patients et des usagers du système de santé. France Assos Santé La Réunion rassemble 21 associations agréées de La Réunion visant à :

- Défendre les intérêts et les droits des usagers du système de santé
- Suivre et orienter les politiques de santé garantissant la place et la parole des usagers
- Veiller et évaluer l'accès, la qualité et la sécurité des soins
- Informer les usagers sur leurs droits en santé
- Former et accompagner les représentants des usagers de la région.

Union régionale des associations agréées d'usagers du système de santé
Tél. : 0262 680 493 • Mobile : 0692 400 396
lareunion@france-assos-sante.org • www.france-assos-sante.org/oceanindien